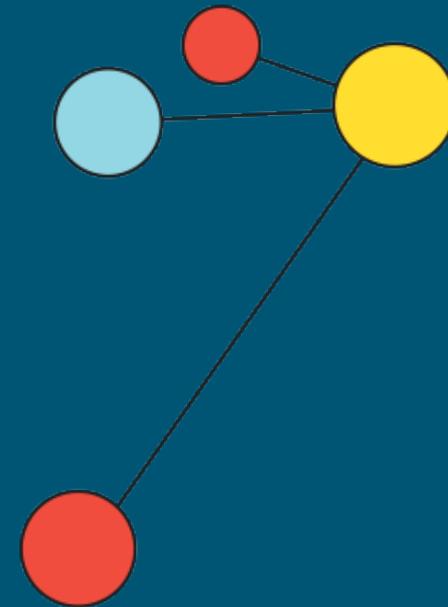


ACAD

Association des
Consultants en
Aménagement et
Développement
des territoires



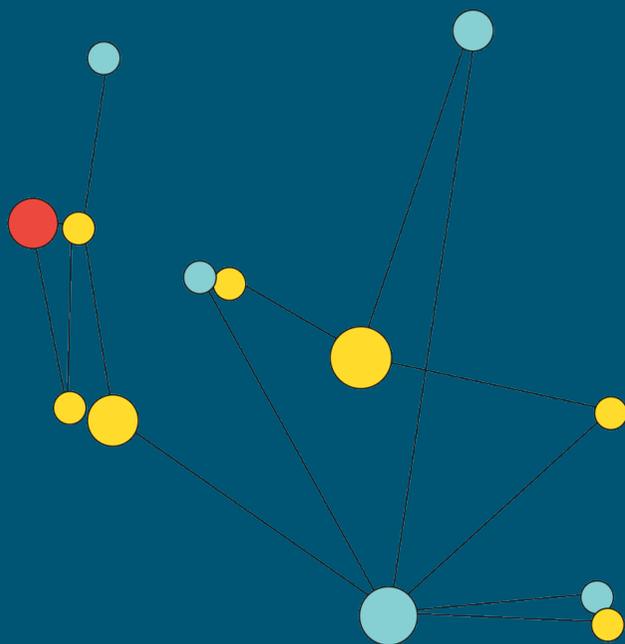
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 11 Juin 2021





Les membres du Conseil d'Administration et les chargés de missions externes



● CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2022

○ Bureau :

- Marina BRODSKY - Présidente
- Karine RUELLAND – Vice-présidente
- Arnaud VILLARD – Vice-président
- Nathalie BONNEVIDE - Trésorière
- Franck WERHLE - Secrétaire

○ Administrateurs :

- Marie-Paule BOURGEADE
- Damien LECLERC
- Jean-Marc NATALI (démissionnaire le 11 juin 2021
/ candidature Emmanuelle PERNES)
- Kyong Soo YOO

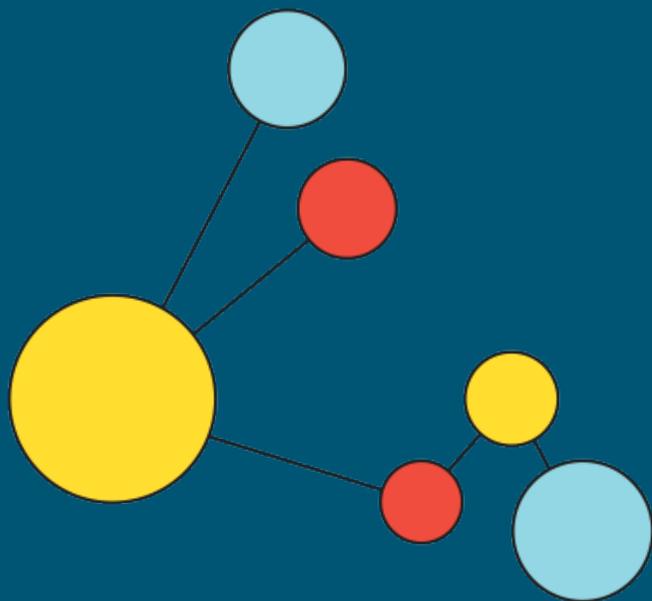
● Le Conseil d'Administration est accompagné dans ses missions par :

- Jacques GALLY : Secrétariat Général
- Frédérique LESELLIER : Secrétariat Administratif
- Yves JULOU : Coordination des actions du groupe habitat privé
- Guy SCHWARTZ : Assistance à la communication externe

L'adaptation de l'ACAD à la pandémie de Covid 19

● LA PANDÉMIE DE COVID 19 N'A PAS ALTÉRÉ L'ACTIVITÉ DE L'ACAD QUI A SU S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE.

- des rendez-vous via Zoom avec l'ensemble des adhérents,
- une visite de site entre deux périodes de confinement,
- l'organisation de Matinales chaque mois,
- une session de formation,
- des groupes de travail qui se sont réunis,
- des publications,
- l'organisation du Forum des Projets Urbains,
- des réunions mensuelles du Conseil d'administration,
- une newsletter enrichie chaque semaine,
- le recrutement de nouveaux adhérents,
- des réunions avec d'éventuels partenaires,
- des projets engagés pour la prochaine année
- ...



Le plan d'action 2020-2022

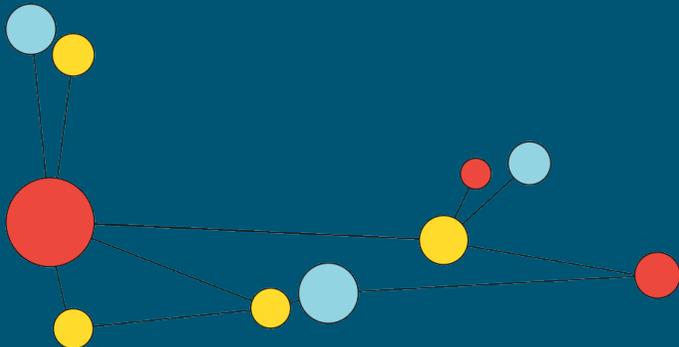
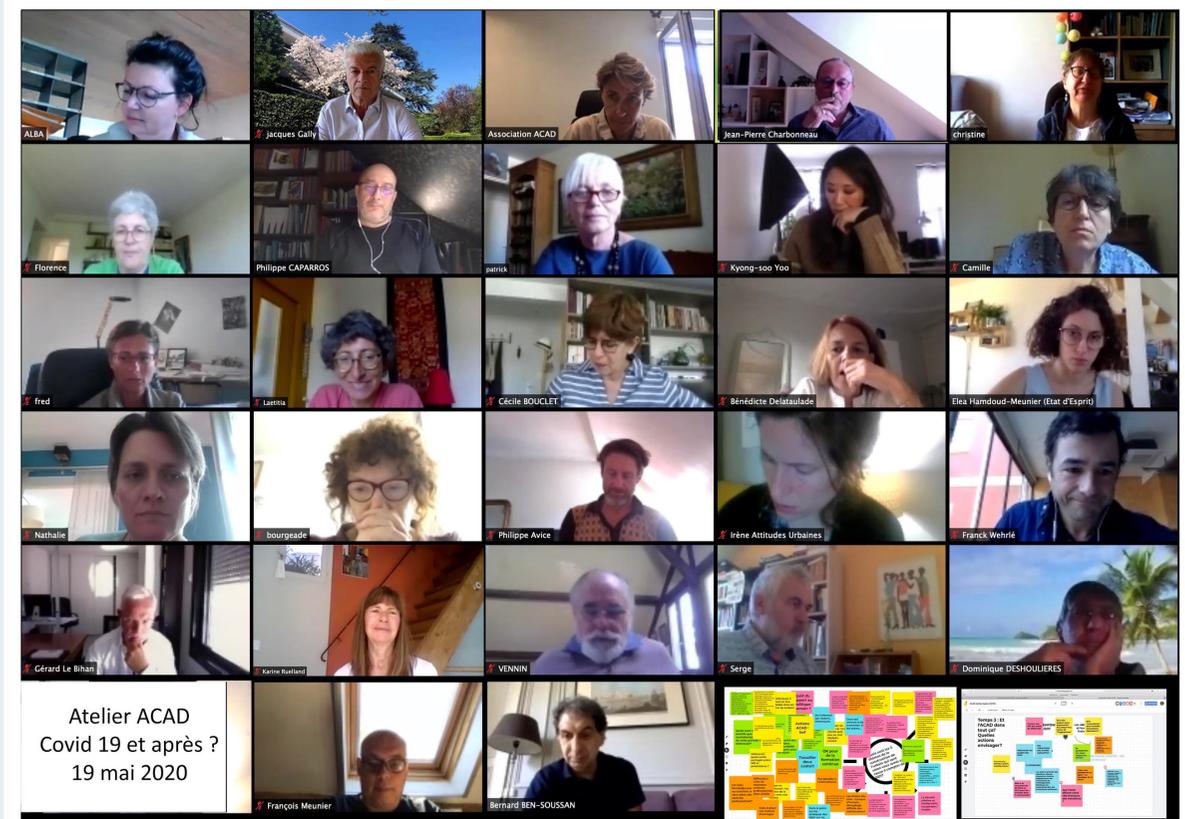
● L'organisation territoriale de l'ACAD, le recrutement de nouveaux adhérents

Lisibilité de nos métiers, la visibilité de l'ACAD, la communication externe

Le sourcing et nos services aux maîtres d'ouvrage

Le développement du réseau et la recherche de nouveaux partenaires

Le service aux adhérents



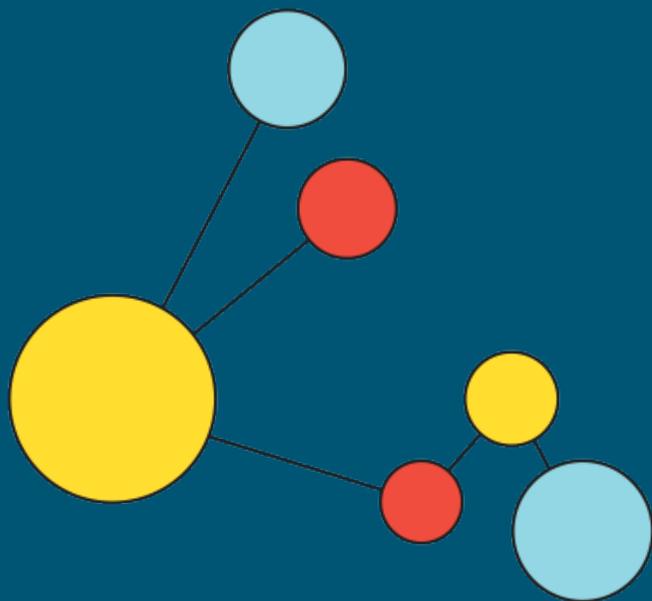
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 11 Juin 2021

Rapport moral

2020 – 2021

60 ADHÉRENTS
AU 11 JUIN 2021



Organisation territoriale

- Désignation de référents ACAD en région

Prise de contacts avec les élus locaux

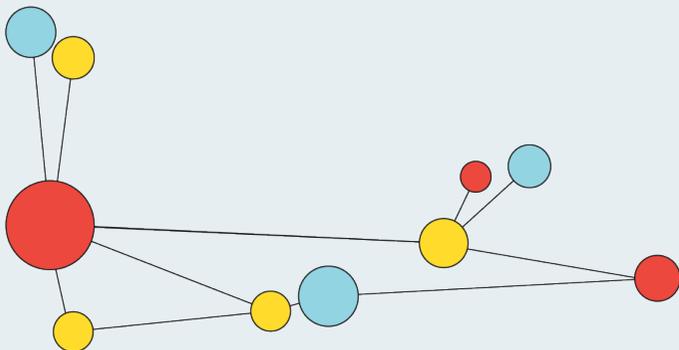
Recrutement de nouveaux adhérents

Organisation d'évènement en région

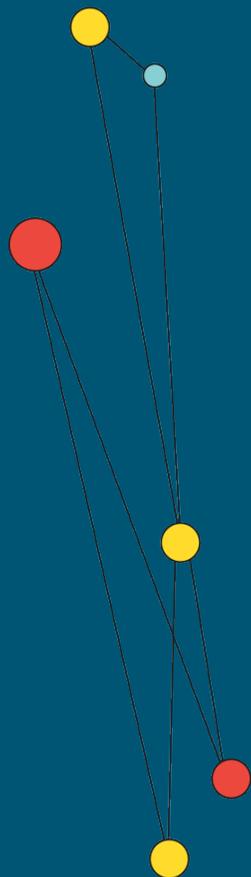
Rapprochement avec des associations locales

Animation du réseau territorial

Conseils d'Administration déconcentrés



Candidature de représentants ACAD en régions



- ASSURER LE RAYONNEMENT TERRITORIAL ET L'IMPLANTATION LOCALE DE L'ACAD EN S'APPUYANT SUR DES RÉFÉRENTS/RELAIS LOCAUX

Les candidatures sont les bienvenues !

Région Nord :

Région Nord Ouest :

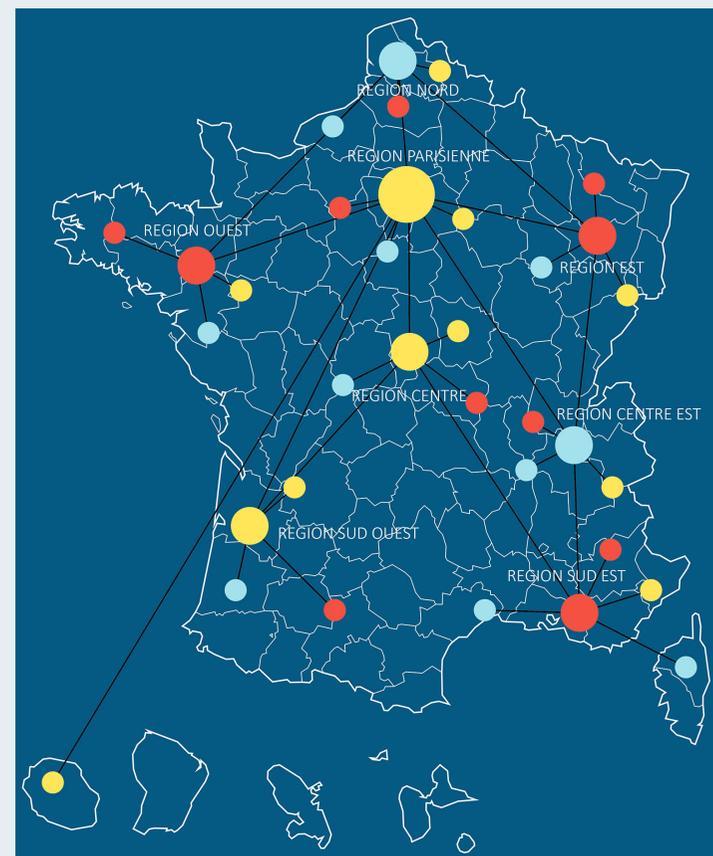
Région Sud Ouest :

Région Sud Est :

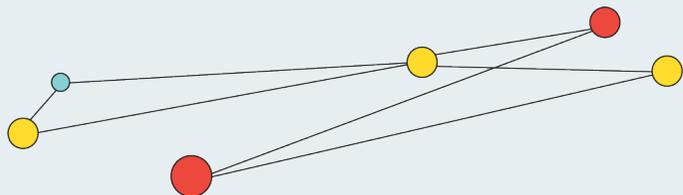
Région Centre :

Région Est :

Région parisienne :

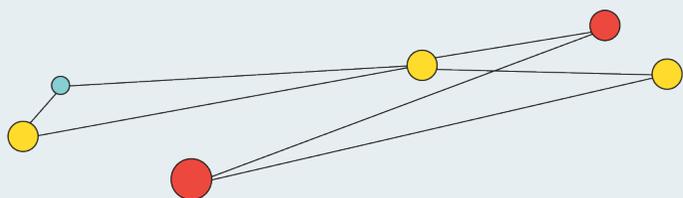


LES AUTRES ACTIONS SERONT ENGAGÉES EN SEPTEMBRE 2021.



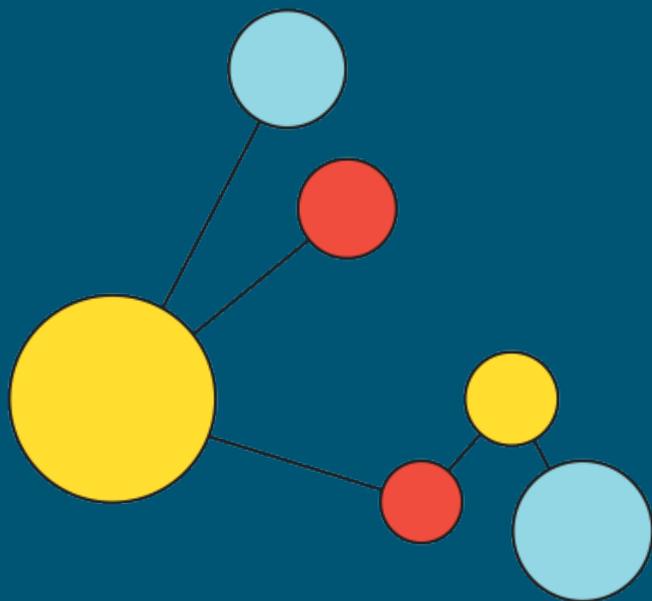
Visibilité et communication externe

- Créer des fiches «métiers»
Créer des fiches «thématiques» (croisement des métiers)
Participation colloques et salons, jurys
Création d'un comité d'écriture / lecture
- Rédaction et publication d'articles
Mise à jour du site Internet ACAD
Fichiers journalistes
- Partenariat Cadre de ville / Traits Urbains / Achat Public
- Utilisation de la marque ACAD / Charte de déontologie
Mise en place d'une web formation
Diversification des outils de communication / présence dans les réseaux sociaux

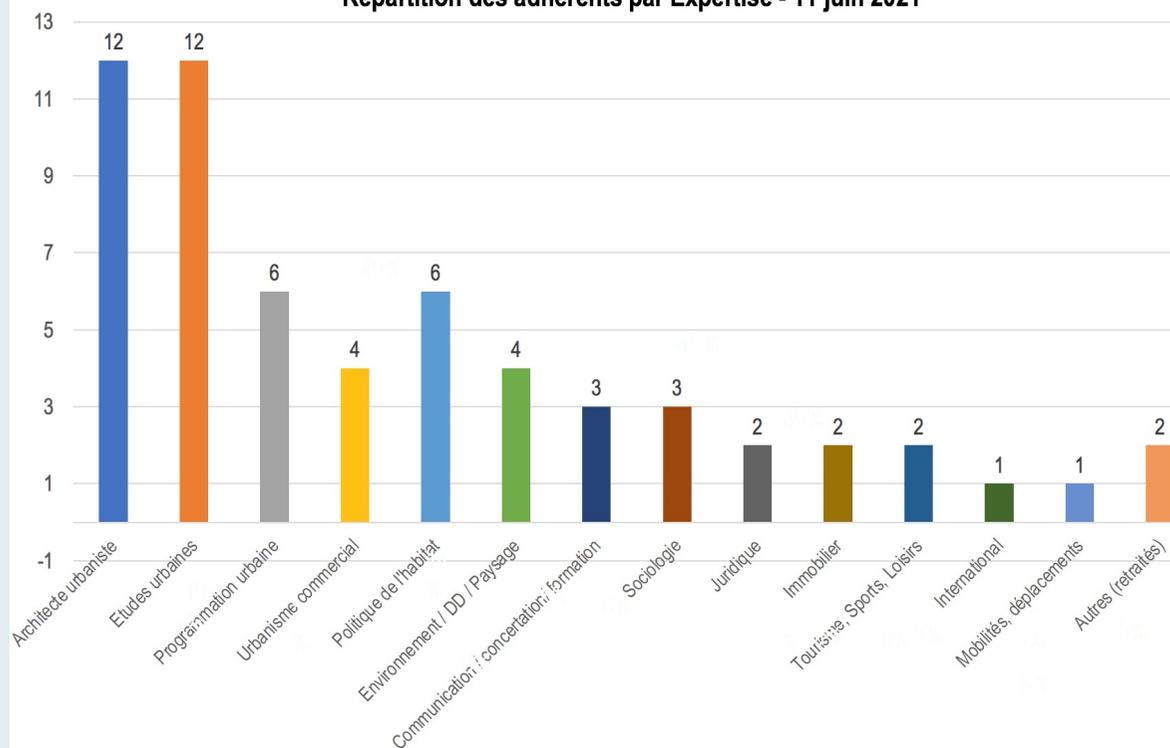


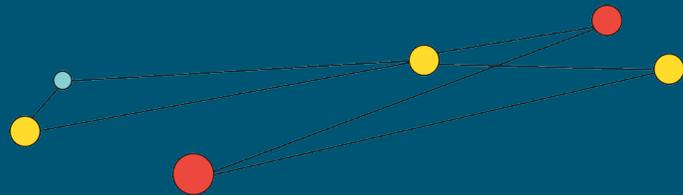
LES MÉTIERS DE L'ACAD

AU 11 JUIN 2021



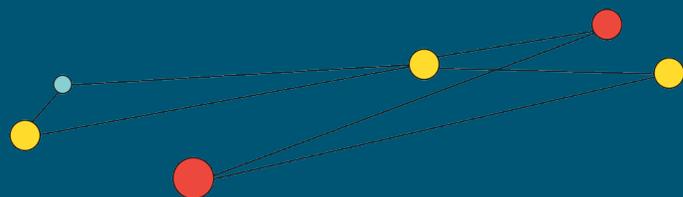
Répartition des adhérents par Expertise - 11 juin 2021





Visibilité et communication externe

Créer des fiches «métiers»



L'essence même de l'ACAD étant sa pluridisciplinarité, il est apparu important de créer des fiches métiers à destination des maîtres d'ouvrage.

Les adhérents ont été mis à contribution, et les retours ont été nombreux !

Il s'agit d'une fiche synthétique présentée sous 5 rubriques :

- Le titre du métier
- Sa définition
- Les champs d'intervention des professionnels
- Les types de mission qui leur sont confiées
- Le nom des Acadiens qui exercent ce métier (avec un lien hypertexte vers les fiches annuaires de chacun)
- Les références clients

Ces fiches sont en cours de mise en forme et seront publiées sur le site internet de l'ACAD et sur LinkedIn sous forme d'épisodes hebdomadaires.

Visibilité et communication externe

Créer des fiches «thématiques»

Outre les fiches «métiers», l'ACAD propose des fiches «thématiques», par type de mission, et regroupant une pluridisciplinarité de nos métiers.

Ont déjà été publiées :

- - 4 fiches sur «comment réussir son projet d'aménagement urbain»
- - «Comment réussir son PLUi»

D'autres fiches sont en cours de préparation, et les adhérents seront sollicités pour les concevoir ou les compléter. Ces fiches seront publiées sur le site internet de l'ACAD et sur LinkedIn sous forme d'épisodes hebdomadaires.

ACAD Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires
www.acad.asso.fr
acad@igpmail.com
15 rue Georges Huchon
94 300 Vincennes
+33 6 82 01 56 19

Comment réussir un projet d'aménagement urbain

FICHE 1 | LA BONNE DÉFINITION DU BESOIN ET SON EXPRESSION DANS LE CAHIER DES CHARGES

PROBLÉMATIQUE

Avant de faire appel à un prestataire, il importe que la maîtrise d'ouvrage ait défini clairement ce qu'elle attend de sa mission : Connaissance du territoire ? projet urbain ? modalités juridiques, techniques et financières ? Aide à la décision ? Expertise ponctuelle ? Assistance à la mise en œuvre ? Évaluation ?

Dans le cadre de la rénovation urbaine, cette phase préalable est d'autant plus nécessaire que la maîtrise d'ouvrage (donc le financement) est souvent plurielle ; aussi convient-il de bien mettre à jour ses stratégies et les attentes de chacun, et de prendre le temps de dégager un consensus sur le contenu des missions à confier aux prestataires. Ainsi, cette phase préalable permet-elle de constituer, entre les différents partenaires, une relation de confiance, qui permettra de construire un projet dans la durée. Cette phase débouche sur la mise au point du cahier des charges de la mission à confier au prestataire.

ÉCUELS À ÉVITER

- Une consultation lancée au mauvais moment : trop tôt, sans maturation préalable de la commande, ou trop tard, en fonction d'une date butoir rapprochée pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention.
- Un cahier des charges « fourre-tout » et flou, aux objectifs trop nombreux et trop généraux (« favoriser la mixité urbaine et sociale », « assurer le développement économique », « développer la centralité »).
- Un cahier des charges qui limite le potentiel de valeur ajoutée susceptible d'être apporté par le prestataire.

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS

- Identifier et désigner un expert de bon niveau, ayant la confiance des décideurs, chargé de piloter cette phase avant consultation et animer le partenariat, dégager les objectifs de chacun et les consensus, rédiger et faire valider le cahier des charges de la mission. Il est recommandé que cet expert soit extérieur au maître d'ouvrage :
 - Soit par le biais d'une mission d'AMO en continu, qui n'a pas vocation à répondre à une consultation qui s'en suit,
 - Soit dans le cas d'une étude préalable qui éditorialement n'est plus le consultant de la mise en œuvre du projet, tout en respectant le principe d'égalité de traitement des candidats.
- Rédiger une synthèse des études récentes disponibles, à annexer au cahier des charges ; défaut, intégrer cette synthèse comme première étape de la mission ; dans ce dernier cas, solliciter du prestataire un avis critique sur ses études.
- Rédiger un cahier des charges court et précis, centré sur l'essentiel (le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les délais, l'échéancier de déroulement, la composition attendue de l'équipe).

ACAD Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires
www.acad.asso.fr
acad@igpmail.com
15 rue Georges Huchon
94 300 Vincennes

FICHE PLUI | LES CLÉS POUR RÉUSSIR UN SA STRATÉGIE TERRITORIALE

L'objet de la « Fiche PLUI » est de guider les collectivités qui souhaitent s'engager dans l'élaboration d'un PLUI, à savoir :

- Fixer des modalités de travail et de gouvernance ;
- Définir des objectifs pour le futur PLUI à inscrire dans la délibération de lancement de la procédure ;
- Définir et organiser les modalités de la concertation à mettre en place ;
- Élaborer un DCE permettant de choisir au mieux l'équipe de prestataires chargée de l'élaboration du dossier ;

« Un bon DCE pour un bon PLUI »

PROBLÉMATIQUE

Avant de faire appel à un prestataire, il importe que la maîtrise d'ouvrage ait défini clairement ce qu'elle attend de sa mission (cf. Fiche « La bonne définition du besoin et son expression dans le cahier des charges »)

Pour l'élaboration des PLU intercommunaux, cette phase préalable est d'autant plus nécessaire que la maîtrise d'ouvrage, TPE/CSPD, comporte plusieurs communes aux problématiques territoriales et aux visions souvent très contrastées. Aussi, convient-il de bien identifier les stratégies et les attentes de chacun, et de prendre le temps de dégager un consensus sur les modalités d'élaboration et de travail entre les différents collectifs : comité de pilotage, comité technique (ou groupe de travail).

Il convient également de définir les modalités de la concertation avec la population. Une réflexion préalable sur une méthodologie doit à minima être conduite tout en laissant aux équipes consultées une liberté pour proposer une méthodologie à mettre en place pour cette concertation. Selon la taille de la collectivité, il peut être décidé de demander qu'un prestataire spécialisé soit présent dans l'équipe.

Cette phase de maturation, puis de formulation de la commande, nécessite d'y consacrer un temps suffisant, à la hauteur des enjeux que représente ce type de dossier pour l'ensemble du territoire et des acteurs concernés et à fortiori pour le maître d'ouvrage. Le temps passé pour cette phase sera largement compensé par le temps gagné dans le suivi de l'étude, notamment dans les étapes de validation. C'est l'objet du préambule du Code de la Commune préfabrique qui suppose le bonne définition de besoin.

Ainsi, cette phase préalable permet-elle de constituer, entre les différents partenaires, une relation de confiance, qui permettra de rédiger les objectifs fixés par le PLU dans la délibération de lancement de la procédure et ensuite de construire un projet collaboratif dans la durée.

1/4

●

**Visibilité et
communication
externe**

**Participation
à des colloques,
salons et jury**

●

**L'ACAD EST PARTENAIRE
DU 20ÈME FORUM DES
PROJETS URBAINS
21 ET 22 JUIN 2021, PARIS**



Forum | **des
projets
urbains**

**Nous animerons un des 4 cycles de conférence du Forum «URBAN MIX»
où comment vivre ensemble. Le périurbain réévalué à l'aune de la crise
sanitaire : des réponses possibles pour l'habitat, entre ville et campagne**

Une conférence où interviennent :



**- Claire Aragau, maître de conférences à l'Université
Paris Nanterre et ingénieur agronome,**



**- Pierre-Marie Tricaud, paysagiste concepteur et docteur
en urbanisme**

**La conférence sera suivie d'une table ronde animée par Grégoire Milot
(Etat d'esprit – ACAD) avec :**

- Alain Chrétien, Maire de Vesoul et Président de l'Agglomération**
- Philippe Goumy, Directeur Régional d'URBANIS (ACAD)**
- Véra Lizarzaburu, Directrice du programme Action Cœur de Ville chez
Action Logement**
- Christophe Perez, Directeur Général de la Société d'Équipement de la
Région de Montpellier**

Visibilité et
communication
externe

Participation
à des colloques,
salons et jury



UN PROJET PRÉSENTÉ
PAR ARNAUD VILLARD
(CONSEIL URBAIN – ACAD)

Forum **des
projets
urbains**

Plan D'AOU / renouveler les approches
et le jeu d'acteurs pour « oxygéner » les projets.

Avec les interventions de :

PARTICIPANTS



Mission Renouvellement Urbain – Métropole Aix Marseille Provence
Laure PORTALE MANACHEVITCH
Cheffe de projet Renouvellement Urbain
Directrice du Pôle Hôpital Nord – Saint Antoine – Mourepiane



ERILIA
Géraldine BOURDIN
Directrice Adjointe de la Cohésion Social et du Renouvellement Urbain



EUROPAN FRANCE
Isabelle MOULIN
Secrétaire générale



CONCORDE Architecture Urbanisme
Nicolas PERSYN
Docteur en Géographie et Urbanisme, Enseignant IUAR, Associé Concorde



ACAD
Arnaud VILLARD
Vice-président ACAD, Gérant Conseil Urbain

Visibilité et
communication
externe

Participation
à des colloques,
salons et jury

LA VISIBILITÉ DE L'ACAD
SERA ASSURÉE PAR :

Une présentation de l'ACAD sur
le site Projetsurbains.com

Le logo de l'ACAD sur tous les supports
de communication de l'évènement en
tant que partenaire.

Le logo de l'ACAD sur la signalétique
de l'évènement et citation du sponsor
dans le discours d'ouverture

10 accréditations pour entrer au FPU

2 invitations pour le dîner de gala
« les 100 qui font la Ville »

Un stand pendant les deux jours

Une page de publicité dans le catalogue
des exposants

Une interview de la Présidente diffusée
sur Décideurs TV et YouTube

Forum **des
projets
urbains**

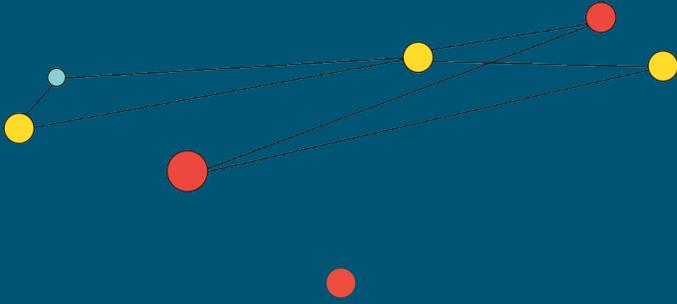


DÎNER DES 100 QUI FONT LA VILLE
Un palmarès de 100 acteurs sélectionnés pour leur investissement dans la transformation de la ville. Le Dîner de gala des 20 ans du Forum des Projets Urbains leur rendra hommage et reviendra sur les événements marquants des 20 dernières années de l'aménagement urbain en France.

PARTENAIRES

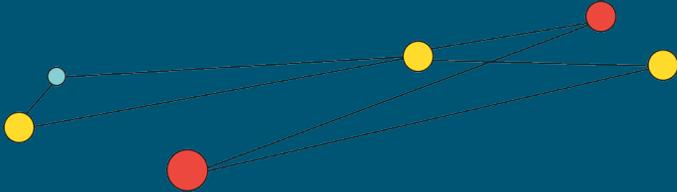


Mixité et habitat, comment construire des réponses adaptées aux demandes des ménages ?



Visibilité et communication externe

Courrier à l'Office professionnel de qualification des urbanistes



Dans cette lettre, l'ACAD répond négativement à une sollicitation de Jean-Claude Galétty, pour que l'ACAD devienne «membre à part entière» de l'OPQU.

Marina Brodsky, rappelle notamment :

« ...un des fondements de l'ACAD, c'est aussi la pluralité des métiers qu'elle regroupe ; si les urbanistes y sont représentés, nos adhérents sont aussi des architectes, des sociologues, des économistes, des ingénieurs, des juristes, des spécialistes de la communication, du commerce, de l'habitat et bien d'autres. Une adhésion de l'ACAD à l'OPQU n'aurait que peu de sens à l'heure où nos actions tendent vers une transversalité des métiers de l'aménagement... »



ACAD

Monsieur le Président de l'OPQU
BP 17165
31671 LABEGE Cedex

Vicennes, le 10 novembre 2020

Monsieur le Président,

Je vous prie avant tout de bien vouloir nous excuser pour cette réponse tardive à votre sollicitation d'adhésion à l'OPQU. J'ai réuni le conseil d'administration de l'ACAD pour que nous ayons une position claire, commune et pérenne sur votre proposition.

Je ne reviens pas sur l'histoire que vous dressez et qui retrace fidèlement nos différents travaux en commun. J'ajoute cependant que l'ACAD s'est mobilisée autour du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et le Ministère de la cohésion des Territoires, pour la création d'une fiche RNCP. Il s'agissait de faire reconnaître le diplôme des urbanistes issus de l'université et la VAE des urbanistes expérimentés, au travers des instituts de formation délivrant un Master en urbanisme et aménagement, diplôme qualifiant et reconnu à l'échelon national.

Dès lors, comme le rappelle le Ministère de la cohésion des territoires, la nécessité de demander périodiquement sa re-qualification à un organisme extérieur tel que l'OPQU, n'avait plus lieu d'être. Je sais que l'OPQU ne partage pas ce point de vue et qu'il n'a pas souhaité être signataire du plan d'actions issu de ces travaux collectifs, plan d'action dit « Décision de Châteauneuf » que l'ACAD a signé.

En outre, un des fondements de l'ACAD, c'est aussi la pluralité des métiers qu'elle regroupe ; si les urbanistes y sont représentés, nos adhérents sont aussi des architectes, des sociologues, des économistes, des ingénieurs, des juristes, des spécialistes de la communication, du commerce, de l'habitat et bien d'autres. Une adhésion de l'ACAD à l'OPQU n'aurait que peu de sens à l'heure où nos actions tendent vers une transversalité des métiers de l'aménagement.

Enfin, et en tant que vice-présidente d'un comité de l'OPQU, je sais ce que représentent le travail d'instruction des dossiers de candidatures de postulants et le temps à consacrer aux réunions avec le COFRAC, pour finalement, le constat d'une faible plus-value de la qualification dans l'accès à la commande publique.

ACAD - 15 rue Georges Huchon - 44501 VINCENNES - www.acad.asso.fr
opqu@vincennes.com - 09 82 04 96 19

Par ailleurs, il est juridiquement interdit d'imposer une qualification quelle qu'elle soit, les certificats de capacité et les diplômes ou l'expérience des consultants étant suffisants pour justifier de la qualification d'une structure.

De surcroît, les coûts liés aux demandes de qualification sont importants pour des entreprises comme les nôtres et la crise que nous traversons compromet déjà la pérennité de beaucoup d'entre elles.

Par conséquent, le conseil d'administration de l'ACAD a décidé de pas donner suite à votre proposition d'adhésion à l'OPQU. Ce qui n'intervient bien évidemment pas nos adhérents de s'inscrire dans ce dispositif à titre personnel, certains l'ont déjà fait.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marina BRODSKY



Présidente de l'ACAD

Vous pouvez retrouver l'intégralité du courrier sur le site de l'ACAD

Visibilité et
communication
externe

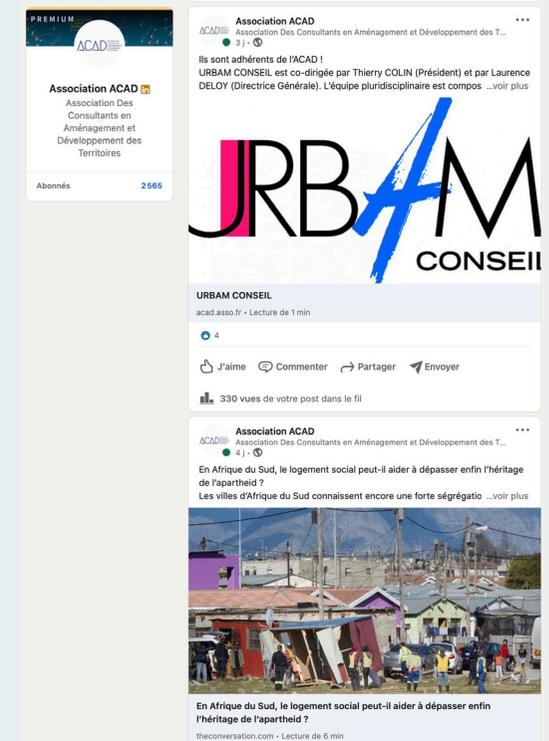
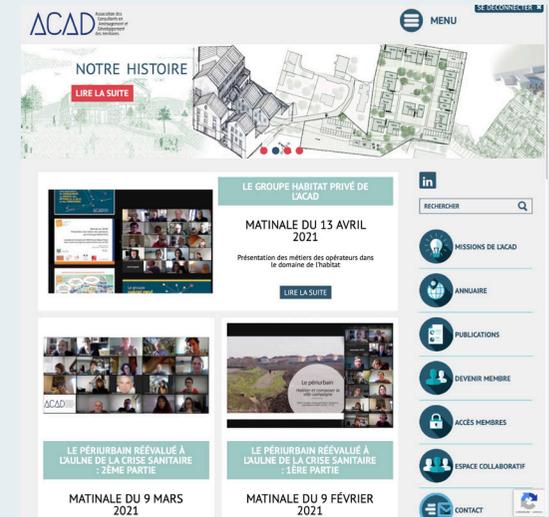
Mise à jour du site
Internet Présence
sur LinkedIn

LE SITE INTERNET ACAD

- Le site web de l'ACAD est mis à jour toutes les semaines : le fil d'actualité, les newsletters, les CR du Conseil d'administration, les vidéos de toutes les Matinales et les rencontres avec les adhérents, les publications...
- La fréquentation du site est importante : sur 1 an 50 000 pages du site ont été consultées par 15k utilisateurs. La moitié des visites concerne l'annuaire de l'ACAD.

LA PAGE LINKEDIN DE L'ACAD

- Le nombre d'abonnés est supérieur à 2500
- L'attention aux publications de l'ACAD est très active avec plus d'une centaine de vue pour chaque article relayé. Quelques posts sont situés entre 800 et 1300 consultations.
- La re-publication sur LinkedIn des fiches annuaires des adhérents, des 10 dernières newsletters totalisent 5471 vues.



Visibilité et communication externe

Partenariats

Cadre De Ville, Traits Urbains, Achat Public...

PARTENARIAT AVEC LE SITE EN LIGNE « ACHATPUBLIC.NET »

- Réussir un projet d'aménagement urbain
Modification des 4 fiches PETRUS et publication chaque semaine en juin 2021.
- Fiche PLUi mise en ligne prochainement
- Contacts en cours avec les mensuels TRAITS URBAINS et CADRE DE VILLE
- Contacts pris avec l'AJIBAT

Chaque adhérent qui le souhaite peut relayer ses articles sur ces supports. A vos stylos !



Réussir un projet d'aménagement urbain (1/4) : la définition du besoin

A propos de l'auteur

Mme Marina Brodsky
Consultant auprès des collectivités locales - Administratrice de l'ACAD (Association des consultants en aménagement et développement des territoires)
Brodsky Consultants [Voir les articles de cet auteur](#)

Le montage d'un projet d'aménagement urbain est un travail de longue haleine. Il réclame une analyse fine, de la définition du besoin à l'évaluation des résultats. L'Acad propose une série de quatre fiches explicatives pour en maîtriser tous les aspects. La première de ces fiches pratiques est consacrée à la définition du besoin.



De la définition du besoin à l'évaluation des résultats, l'ACAD (Association des Consultants en Aménagement et Développement des Territoires) se mobilise pour répondre aux problématiques des acheteurs, les alerter sur les écueils à éviter et leur proposer des conseils et recommandations.

L'ACAD s'est faite pour objectif d'accompagner les acheteurs publics dans la réussite de leurs projets d'aménagement urbain au sens large du terme. Elle propose quatre fiches pratiques dédiées au montage d'un projet d'aménagement. Le premier volet de la série est consacré à la bonne définition du besoin et son expression dans le cahier des charges.

Phase de maturation

Avant de faire appel à un prestataire, il importe que la maîtrise d'ouvrage ait défini clairement ses besoins et ce qu'elle attend de sa mission : connaissance du territoire ? Projet urbain ? Faisabilité juridique, technique et financière ? Aide à la décision ? Expertise ponctuelle ? Assistance à la mise en œuvre ? Évaluation ? Autant de questions qui doivent être posées pour définir les objectifs de la mission.

Pour les études et prestations, qu'elles soient généralistes ou complexes dans le domaine de l'aménagement urbain, cette phase de maturation, puis de formulation de la commande, nécessite d'y consacrer un temps suffisant, à la hauteur des enjeux que représente le territoire ou le projet concerné pour le maître d'ouvrage. Le temps passé pour cette phase sera largement compensé par le temps gagné dans le suivi de l'étude, notamment dans les étapes de validation. C'est l'objet de l'article L. 2111-1 du Code de la commande publique qui pose comme préalable la bonne définition du besoin.

Dans le champ de l'aménagement, cette phase préalable est d'autant plus nécessaire que la maîtrise d'ouvrage est souvent plurielle ; aussi convient-il de bien mettre à jour les stratégies et les attentes de chacun, et de prendre le temps de dégager un consensus sur le contenu des missions à confier aux prestataires. Ainsi, cette phase préalable permet-elle de conforter, entre les différents partenaires, une relation de confiance, qui permettra de construire un projet dans la durée.

Parallèlement, le budget prévisionnel des travaux et des études doit être défini très en amont et être cohérent au regard de l'ensemble de l'opération. Le calendrier de la mission doit également être précis.

Cette phase débouche sur la mise au point du cahier des charges de la mission à confier au prestataire.

Il convient de bien mettre à jour les stratégies et les attentes de chacun, et de prendre le temps de dégager un consensus sur le contenu des missions à confier aux prestataires.

Essentiel : mettre à jour les stratégies et les attentes de chacun, et prendre le temps de dégager un consensus sur le contenu des missions à confier aux prestataires.

Écueils à éviter :

- * une consultation lancée au mauvais moment : trop tôt, sans maturation préalable de la commande ; ou trop tard, en fonction d'une date butoir rapprochée pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention ;
- * un cahier des charges « fourre-tout » et flou, aux objectifs trop nombreux et trop généraux (« favoriser la mixité urbaine et sociale », « assurer le développement économique », « développer la centralité ») ;
- * un calendrier prévisionnel trop contraignant qui ne tient pas compte des délais d'appropriation des enjeux, des études existantes, des réunions avec l'ensemble des intervenants, de la réflexion, de la production, des délais de validation ;
- * un budget alloué incompatible avec les missions demandées et les attentes du maître d'ouvrage, notamment lorsque l'acheteur exige une pluralité de compétences ;
- * un cahier des charges trop précis ou trop contraignant qui limite le potentiel de valeur ajoutée susceptible d'être apporté par le prestataire.

Conseils et recommandations :

- * prendre le temps nécessaire de réaliser un « sourcing » auprès d'une pluralité de professionnels du secteur, soit par le biais d'associations de consultants comme l'ACAD, soit directement auprès de plusieurs consultants qui travaillent au quotidien sur des problématiques identiques et qui sont en mesure d'apporter les réponses aux principales interrogations des acheteurs. Cette possibilité de sourcing est prévue aux articles R. 2111-1 et suivants du Code de la commande publique ;
- * identifier et missionner un expert de bon niveau, pour piloter chacune des phases de l'opération, et ayant la confiance des décideurs. Il s'agit de réunir des documents et études existantes, dégager les objectifs de chacun et les consensus, rédiger et faire valider le cahier des charges de la mission. Il est recommandé que cet expert soit extérieur au maître d'ouvrage, soit par le biais d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui accompagnera l'acheteur tout au long de la mission, et n'a pas vocation à répondre à la consultation qui désignera l'équipe retenue ; soit dans le cas d'une étude préalable, en sachant que l'article R. 2111-2 du code de la commande publique, permet à cet opérateur expert de participer à la consultation ultérieure. Dès lors que tous les candidats qui y répondront disposent du même niveau d'information au titre de l'égalité de traitement des candidats. Concrètement, il suffit que les études préalables soient jointes au cahier des charges pour que l'obligation d'égalité soit atteinte ;

* rédiger une synthèse des études récentes disponibles, à annexer au cahier des charges ; à défaut, intégrer cette synthèse comme première étape de la mission et solliciter du prestataire un avis critique sur ces études ;

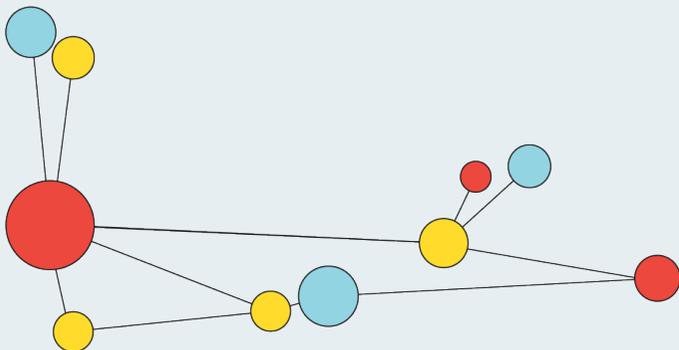
* rédiger un cahier des charges synthétique et précis, centré sur l'essentiel, le contexte, les objectifs, les résultats attendus, les délais,

Sourcing

● 2020 : Un groupe de travail sourcing

● 2021 : Une enquête auprès des maîtres d'ouvrage...
... Et l'élaboration d'un guide du sourcing à l'attention des adhérents

● 2022 : Pour un lancement de l'ACAD sourceur en 2022, par le biais d'un événement



Le Sourcing le groupe de travail

LE GROUPE DE TRAVAIL :

- Camille Hagège, Citequanon
- Irène Sorein, Attitudes urbaines
- Jean Paul Charbonneau, Charbonneau consultant
- Philippe Caparros, Expantia

- Sur la base des ateliers de 2019, mise au point d'une démarche pour interroger les petites collectivités sur leurs besoins en ingénierie et ainsi pouvoir mettre en place une méthode d'accompagnement à l'élaboration d'une commande à plusieurs niveaux : conseil préalable (=le sourcing), rédaction de cahiers des charges (là où s'arrête le sourcing et où démarre la prestation)

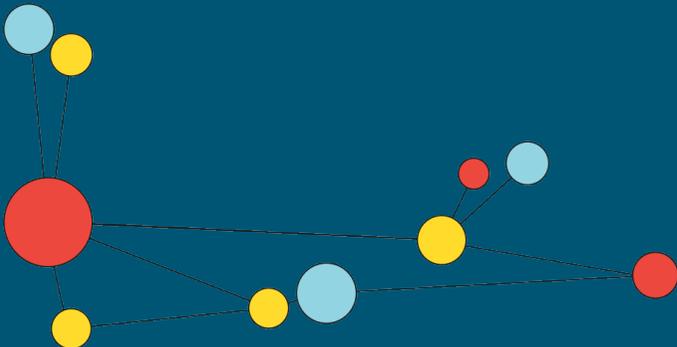
LA DÉMARCHE :

- Une enquête préalable auprès des petites collectivités : liste élaborée, questionnaire en test, mobilisation de la Junior entreprise de Sciences Po en cours, lancement septembre

- Une prise de contacts auprès de l'ANCT, de la CDC et la Banque des Territoires et des Associations d'élus pour leur présenter la démarche et leur proposer un partenariat

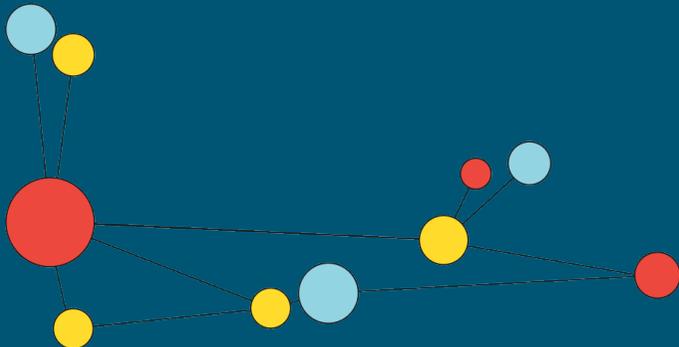
- Des ateliers = un test auprès de 5 collectivités

- La mise en place du service



Le Sourcing le groupe de travail

Temps 1 L'enquête auprès des collectivités



POURQUOI ?

Pour identifier les problématiques émergentes, sérier les sujets et les questionnements au sein des collectivités, au-delà de ce que nous pressentons en tant que consultants, sans idées préconçues.

Pour identifier les éventuels nouveaux modes d'organisation à l'œuvre au sein des collectivités et leurs attentes vis-à-vis de l'ingénierie privée

Et espérer ainsi identifier les chaînons manquants à la définition d'une bonne commande d'ingénierie. Une AMO et un conseil de « premier niveau »?

POURQUOI ?

Constituer un corpus susceptible de faire école, a priori avec peu d'ingénierie : les collectivités -20.000 hab (les petites villes de demain?) en allant chercher ces collectivités dans les carnets d'adresse des adhérents de l'ACAD

Mener une enquête auprès de 40 collectivités, en interrogeant élus et techniciens, par la mobilisation de la Junior entreprise de Sciences Pô. Un questionnaire construit et en test. Une synthèse problématisée à sortir.

En tirer un « Carnet de tendances » des questionnements de ces collectivités, sous forme de livret publiable.

Le Sourcing Calendrier

TEMPS 1
L'enquête auprès
des collectivités

*De septembre à
novembre 2021*

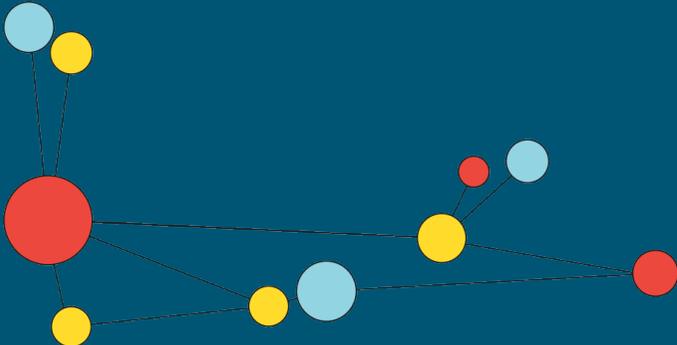
TEMPS 2
Les 5 ateliers auprès des
collectivités intéressées

De janvier à avril 2022

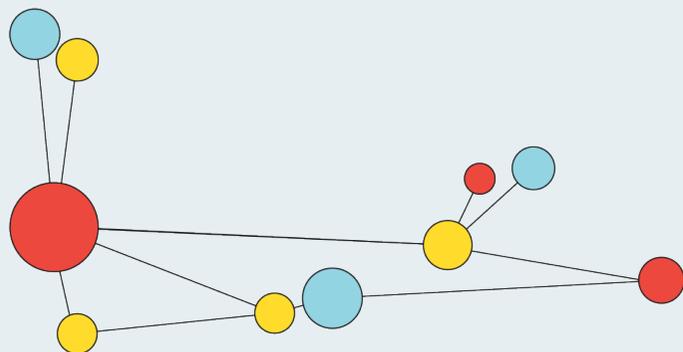
TEMPS 3
Positionnement de l'ACAD
en tant que sourceur

*A compter de juin
2022*

TEMPS 1
Le guide pour
les adhérents

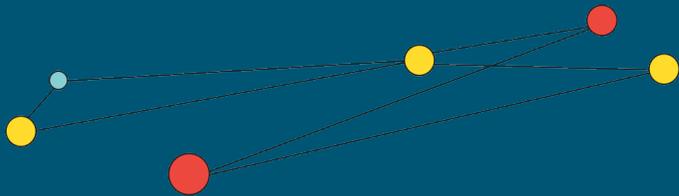


Développement du réseau



- Partenariat avec la section AMO du CINOV
- Recrutement de nouveaux adhérents / métiers
- Animation du GHP / Rapprochement GHP
- Recherche de financements (ANCT)
- Partenariat PFVT
- ADEME, ANRU, ANAH, Banque des Territoires, Action logement, APUR...

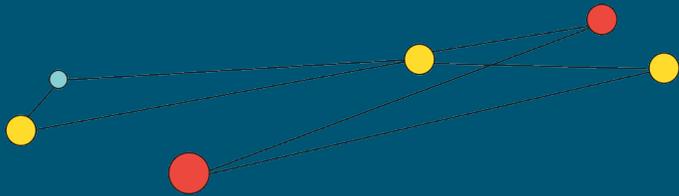




Développement du réseau Privé

Le Groupe Habitat

Bilan 2020



UNE MOBILISATION DES MEMBRES DU GHP AUTOUR DES ACTIONS DE LA CONVENTION ANAH - ACAD

234 JOURS EN 2020 PRINCIPALEMENT CENTRÉS SUR :

- L'implication dans le déploiement des politiques de rénovation énergétique de l'habitat (Habiter Mieux, ma pramerenov)
- La participation à la poursuite de la démarche de dématérialisation des demandes de subvention Anah

Un partenariat avec Action Logement :

- Mise en place dans le cadre du PIV d'ALS d'une ingénierie de conseil et d'accompagnement pour les propriétaires. 4 membres du GHP sont inscrits comme AMO du PIV.
- Échanges avec ALS sur les modalités de mise en place et de contractualisation d'une ingénierie de conseil et d'accompagnement pour les investisseurs mobilisant le programme ACV.

Des outils de communication finalisés :

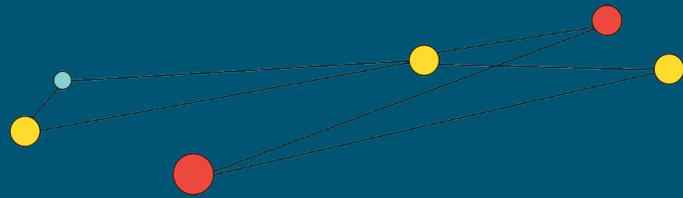
- Une plaquette présentant la couverture territoriale et le taux de pénétration des opérateurs ACAD dans les opérations Anah a été réalisée et présentée à la DG de l'Anah.

- Une page de communication du GHP sur le site de l'ACAD <https://www.acad.asso.fr/le-groupe-habitat-privé/>



The screenshot shows the ACAD website's 'NOTRE HISTOIRE' page. It features a navigation menu on the right with icons for 'PROFESSI DE L'ACAD', 'MEMBRES', 'PUBLICATIONS', 'TOURNOI HABITAT', 'FICHES MEMBRES', and 'CONTACT'. The main content area includes sections for 'LE GROUPE HABITAT PRIVÉ', 'L'ACTION EN RÉSEAU', and 'LA PROMOTION DES MÉTIERS DE L'HABITAT PRIVÉ'. There is also a 'RECHERCHER' search bar and a 'A VOIR ...' section with 'Partenaires'.



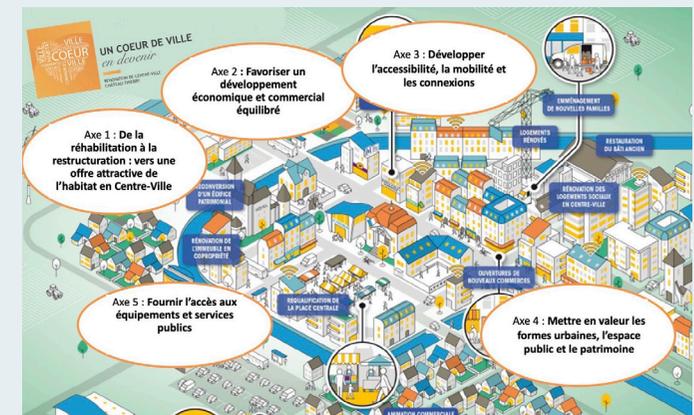


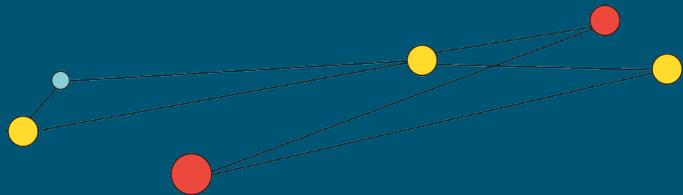
Développement du réseau

Le Groupe Habitat Privé

Matinale de l'ACAD : Présentation métiers des opérateurs

- **YVES JULOU**, coordinateur du Groupe Habitat Privé de l'ACAD a fait la présentation des opérateurs au sein de l'ACAD, des sujets sur lesquels ils travaillent et de leur pénétration du marché des opérations d'amélioration de l'habitat privé.
- Les questions et les débats ont été animés par Yves Julou, Thierry Colin et **EMMANUELLE PERNES**, présidente **D'URBANIS** qui est intervenue avec son expérience des opérations complexes menées par Urbanis.
- **THIERRY COLIN**, président **D'URBAM CONSEIL** a expliqué en détail le métier des opérateurs dans le cadre d'un périmètre Action Cœur de Ville.
- Cette explication a été illustrée par l'OPAH RU de Château-Thierry.





●
**Développement
du réseau**

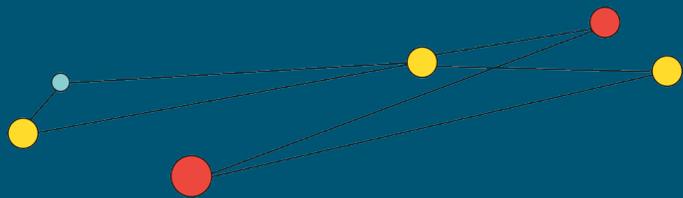
●
**Le Groupe
Habitat Privé**

●
**Feuille de route
pour 2021-2022**

●

FEUILLE DE ROUTE DU GHP POUR 2021

- **Renouveler un partenariat actif avec l'Anah dans le cadre de la nouvelle convention triennale.**
- **Sortir au mieux de l'engagement dans le PIV d'Action Logement qui a fortement mobilisé les opérateurs depuis 2020, suite à la décision d'arrêt du programme.**
- **Développer la communication de l'ACAD sur le sujet de la réhabilitation de l'habitat et la transition énergétique.**
- **Travailler à l'amélioration de la formation initiale et continue en matière de réhabilitation.**



Développement
du réseau

Partenariat

Partenariat Français
pour la Ville et les
Territoires (PFVT)



L'ACAD EST REPRÉSENTÉ AU SEIN DU PFVT



Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) est la plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français du développement urbain à l'international.

Il est un partenariat multi-acteurs lancé en juin 2011, avec le soutien des Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et Solidaire et de la Culture. Il fédère aujourd'hui environ deux cents d'organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française.

Les membres sont répartis en 6 collèges :

- administrations d'État et établissements publics
- collectivités territoriales et associations d'élus
- fédérations et professionnels de l'urbain et de l'habitat
- secteur privé
- organisations de la société civile
- universités et organismes de recherche et formation.

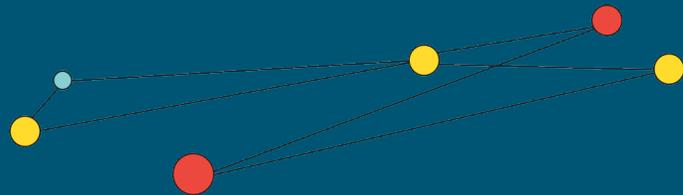


LE PFVT ORGANISERA LA COORDINATION DES DÉLÉGATIONS FRANÇAISES

Pour la 11ème session du Forum Urbain Mondial d'ONU-Habitat qui se tiendra à Katowice (Pologne), en juin 2022 sous le thème :

« Transformer nos villes pour un meilleur futur urbain »



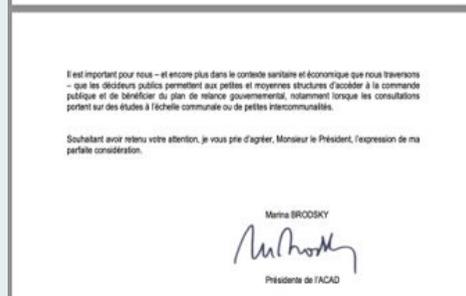
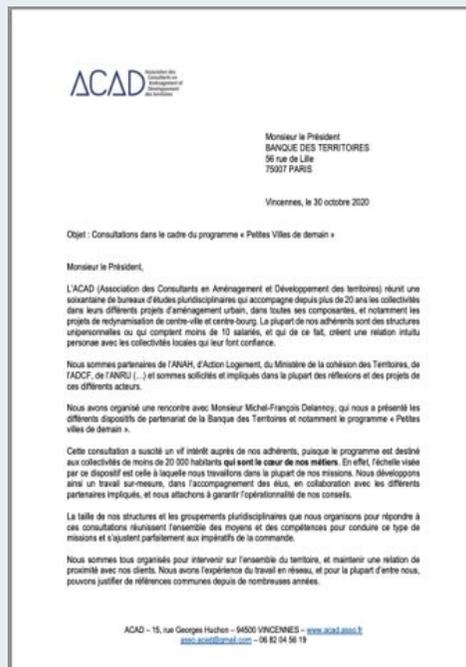


Développement
du réseau

Partenariat

Banque des territoires

Matinale de l'ACAD :
Échanges avec
Michel-François DELANNOY,
directeur du programme
Action Cœur de Ville



UNE MATINALE A ÉTÉ ORGANISÉE AVEC
MICHEL-FRANÇOIS DELANNOY - DIRECTEUR
D'ÉTUDES GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS.

Les différents dispositifs de partenariat
de la Banque des Territoires et notamment
le programme « **Petites villes de demain** »
ont été présentés.

Une vingtaine d'adhérents a suivi cette
visioconférence.

Le sujet a suscité un vif intérêt auprès des
adhérents, puisque le programme est destiné
aux collectivités de moins de 20 000 habitants
qui sont le **cœur de nos métiers**.

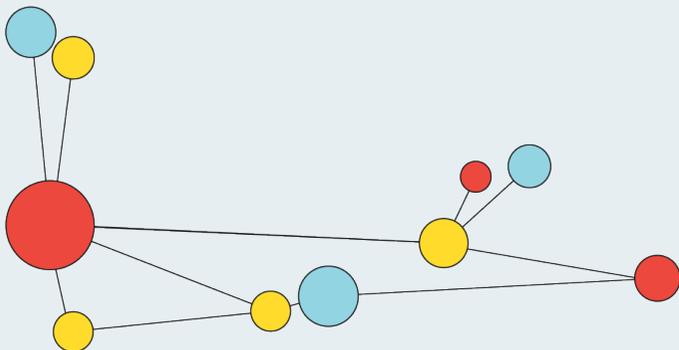
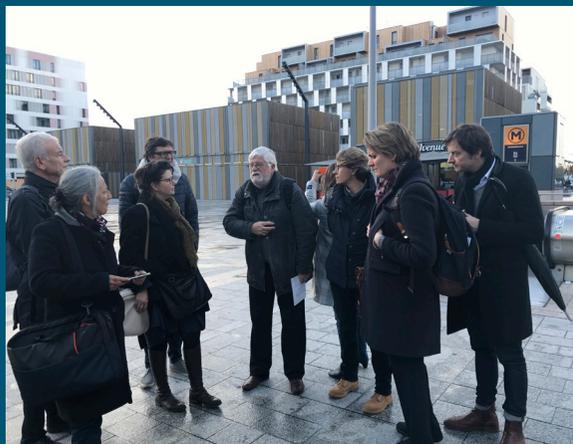
*Un courrier a par la suite été envoyé à la
Banque des Territoires pour rappeler l'enjeu
pour les adhérents de l'ACAD d'être retenus
dans le cadre de la consultation d'AMO.*

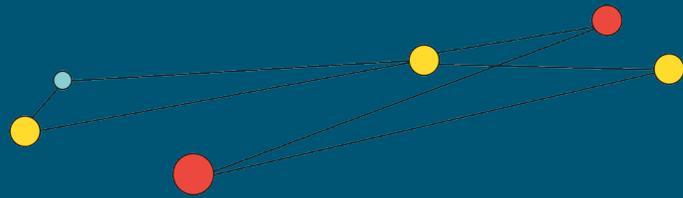
Services aux adhérents

- Lettre hebdomadaire
- Argumentaire ACAD pour AO
- MAJ de la Charte de déontologie
- Retransmission des Matinales en visio
- Remise en forme et MAJ de l'annuaire
- Organisation de Matinales
- Voyages
- Visites de sites
- Fête ACAD

Mise à jour support formation marchés publics

Veille juridique et assistance juridique aux adhérents
Relais des publications sur LinkedIn ACAD





Services aux
adhérents

La Lettre interne
hebdomadaire

« Du côté de
l'ACAD »

LA LETTRE DE L'ACAD EST ENVOYÉE TOUS LES VENDREDIS À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS :

Un édito,

L'agenda de l'ACAD,

Le portrait de 2 à 3 adhérents,

Des infos pratiques,

La revue de presse,

La veille juridique

Les informations des métiers de la ville,

Des outils de compréhension,

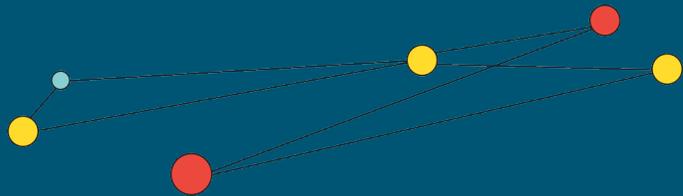
... et la rubrique ailleurs

LES ADHÉRENTS SONT SOLLICITÉS POUR PROPOSER UNE INFORMATION, MIEUX CIBLÉE :

Liée à leur région

En relation avec leur activité





Services aux adhérents

La mise à jour de l'annuaire

« Du côté de l'ACAD »

● La moitié des visiteurs du site arrivent directement sur l'annuaire

○ LA DÉCISION A DONC ÉTÉ PRISE DE METTRE À JOUR L'ANNUAIRE :

- Invitation aux adhérents à créer ou compléter leur fiche
- Proposition d'aide

● LES RÉSULTATS :

- À ce jour l'annuaire comprend 57 fiches publiées
- Les modifications de base ont été faites : vérification des adresses, des liens, des affichages
- Certaines mériteraient d'être mises à jour ou complétées : informations obsolètes...

○ DES AMÉLIORATIONS SONT ENCORE POSSIBLES
JACQUES GALLY ET FRÉDÉRIQUE LESELLIER SONT
À VOTRE DISPOSITION :

- L'image de présentation est un carrousel. À utiliser...
- Quand l'image de présentation n'existe pas, c'est une image « ACAD » qui apparaît. C'est dommage...
- La présentation (pavé vert) doit être très courte ! Sinon le reste de la présentation s'éloigne vers le bas de page.
- Les exemples de projets peuvent comporter un lien vers l'opération sur le site de l'adhérent
- Des enrichissements sont possibles : listes à puces, caractères gras/italiques...

FICHE MEMBRE

C2J CONSEIL



INFORMATION

C2J CONSEIL
Études et conseil en urbanisme commercial
à l'attention de la Communauté
Francille Villeneuve DRSCQ
RD 102 28200 BELLEFÈRE
Tél : 06 20 28 96 23
Fax : 06 20 28 93 95
Email : contact@c2jconseil.fr
http://www.c2jconseil.fr



Directrice : Christine BANGIAN

MISSIONS

- Assesiger la maîtrise d'ouvrage sur les opérations relatives au commerce :
- Diagnostic de commerce d'un territoire
- Programme d'activités visant à développer l'activité commerciale d'un territoire
- Diagnostic et programme d'actions pour le développement de marchés et de zones commerciales
- Intervention sur le volet commerce de missions de revitalisation (études, études de faisabilité, études de marché)
- Voeu commercial des documents d'urbanisme (SCoT, PLU)

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Développement économique des territoires
- Urbanisme commercial

EXEMPLE DE PROJETS



- Programme d'urbanisme commercial : ZAC de Marigny - Saint-Genès de Doléme
- Étude de revitalisation du centre-bourg de Gondrecourt-Neuveux
- Arrivée et réaménagement de la halle de marée
- Étude de revitalisation économique du centre-ville de Fontaine-Francaise et des 4 quartiers périphériques (QPV, NPHSA)

ASSESIGER LES ENJEUX ET LES PRIORITÉS (dans le cadre d'un projet commercial) :

- Programmation commerciale : définition et dimensionnement d'un programme de commerces et services marchands au sein d'un programme immobilier
- Géomarketing
- Diagnostic et niveau de magasins
- Études d'implantation, CA, prévisionnel d'un an
- Dessins CDM et études d'impact de l'État

EQUIPE

Christine BANGIAN
Sujets : Urbanisme, Commerce
Olivier COPPIN, Bernard COPPIN & Associés, Spm

CADRE PROJECTIONNEL
DRSCQ, DRSCQ, DRSCQ et Systèmes d'Information Spéciale (SIS)
MOT Economique, Expérience chez : Ponsard, Ponsard, Aude...

POINTS FORTS

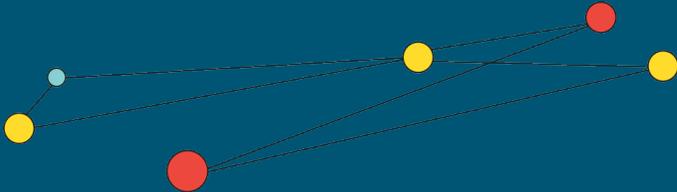
Connaissance du commerce et du monde du commerce, depuis l'équipement de proximité jusqu'au centre commercial de grande ampleur, expertise des études auprès des clients (industriels, collectifs, professionnels, sociétés d'aménagement...), 15 ans d'expérience dans la gestion de bureaux, permanents... L'ACAD intervient sur toute la France, travail en français, allemand, anglais...

RÉSEAUX

MEMBRES ASSOCIÉS
C2J Christophe Gauthier - C2J Conseil Max Hélyebert - Gauthier Ponsard
Associations Ponsard Gauthier, Syndicats Associés, 10 Associations Nivernais-Saône,
DM Consulting Amélie Du Rivet...

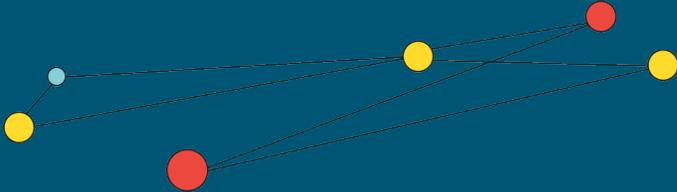
RÉFÉRENCES

- Commerce, Commercialisation de commerces, commercialisation d'équipements, EPF, aménagement, programmes...
- Centre-ville, quartiers en renouvellement urbain, zones d'activités, zones d'activités commerciales, zones commerciales, centres-bourgs...
- ✓ Banque des Territoires - Étude de restauration de site de la Manufacture des Tanneurs à Neuhâlon (57)
- ✓ Commune de Puzilly sur Loire (58) - Étude de revitalisation du centre-bourg
- ✓ Commune de Chevillon (93) - Voeu commercial de PLU
- ✓ Commune de Gondrecourt-Neuveux (54) - Étude de revitalisation du centre-bourg
- ✓ Centre des Daples - Commune d'Arrouville (51) - Étude de revitalisation de la halle de marée
- ✓ Meuse / Moselle - Pré-programme économique de la ZAC de Dange Gaudin à Dangeville (55)
- ✓ Commune d'Épagnonville du Centre de la Haute-Marne (57) - Étude sur le développement de l'activité économique du centre-ville de Fontaine-Francaise et des 4 quartiers périphériques (QPV, NPHSA)
- ✓ Ville de Fontaine-Francaise - Étude de programmation urbaine et de reconfiguration du quartier des Tanneurs de Fontaine-Francaise
- ✓ Commune d'Uxelles-Corcelles-Peullecq (54) - Mission de maîtrise d'ouvrage relative à la définition de la zone et de la zone de projet de renouvellement urbain de Fontaine-Francaise (Marne la Vallée)
- ✓ Ville de Saint-Quentin (59) - Mission d'étude de stratégie commerciale et de qualité d'habitat dans le cadre de l'opération de quartier Fontaine-Francaise - Action des Territoires associés 2017 - 2018 - Revitalisation des centres anciens - Commerce et aménagement - Ville gériatrique
- ✓ Métropole Grand Nancy (54) - Étude de positionnement et de développement du centre commercial de Neuhâlon - Ville gériatrique et Nancy
- ✓ SADEL, Société d'Aménagement et d'Équipement d'Eure et Loir - Développement du centre commercial de la Neuhâlon - ZAC d'Épagnonville de ville de Loir (51)
- ✓ Marne-la-Vallée - Mission de maîtrise d'ouvrage relative à la Définition de l'axe de développement de la zone commerciale et artisanale de la ville - Douvan (51)
- ✓ Syndicat Mixte de Schéma de cohésion territoriale de Grand Douaillon (51) - Révision du SCoT
- ✓ Opération Covalent d'aménagement de Neuhâlon (Marne la Vallée) (51) - Étude d'impact et de programmation - Projet de ZAC d'Épagnonville - Neuhâlon
- ✓ Ville de Fontaine-Francaise (51) - Étude stratégique en vue de la procédure de programmation de projet de renouvellement urbain de Fontaine-Francaise
- ✓ ...



Services aux
adhérents

Argumentaire
ACAD pour
Appels d'offres



MODÈLE DE TEXTE POUR CANDIDATURES AUX APPELS D'OFFRES

Nous avons créé un texte-modèle de présentation de l'ACAD, à reproduire dans toutes vos candidatures ou mémoires de consultations.

Il s'agit de valoriser notre association, mais aussi - et surtout - votre appartenance à un réseau de professionnels qui partagent des idées et des valeurs communes.

Ce texte est d'autant plus important pour celles et ceux d'entre nous qui répondons en groupement entre Acadiens.

Il vous est proposé dans un format Word modifiable, vous pouvez donc l'amender pour l'ajuster à chacune de vos consultations.

XXXXXX est membre de l'ACAD

L'ACAD (Association des Consultants en Aménagement et Développement des territoires) est une association de professionnels de l'ingénierie privée, qui regroupe une soixantaine d'entreprises impliquées dans la fabrique de la Ville.

C'est la seule assemblée où se côtoient, échangent, s'informent, se forment et se confrontent des professions aussi diverses que complémentaires : urbanistes, architectes, sociologues, écologues, économistes, managers de projets urbains, programistes, paysagistes, ingénieurs, historiens, anthropologues, communicants, financiers, juristes, coloristes ou, encore, spécialistes de l'habitat, du foncier, de la concertation, des mobilités, du développement commercial ou du tourisme.

Tous participent et contribuent à la conception du projet urbain, dans toutes ses composantes, ses diversités et ses enjeux, sur l'ensemble du territoire et à l'étranger.

Depuis plus de 20 ans, l'ACAD est un partenaire privilégié des pouvoirs publics et des maîtrises d'ouvrage. Aux côtés de l'ANRU, l'ANAH, la Banque des Territoires, le PFVT, Action logement, le CINOV ou le Ministère de la cohésion des territoires, l'association est invitée à se prononcer sur les différents sujets liés au développement rural et urbain des territoires. Véritable acteur de l'aménagement, elle participe également à des jurys de prix urbains, des colloques et des publications.

Résolument tournée vers ses maîtres d'ouvrage, l'ACAD milite pour une commande publique efficace, efficiente et juste. A ce titre, elle propose un service de sourcing qui leur permet de puiser dans un vivier de compétences pour mieux définir et exprimer leurs besoins. Parallèlement, l'ACAD agit contre la concurrence déloyale qui trop souvent exclut à tort, l'ingénierie privée de certaines opérations d'aménagement.

L'ACAD offre à ses adhérents une pluralité de services. Conférences-débats sur les thèmes de la Ville et des territoires, actions de formation, visites de projets, voyages d'études en France et à l'étranger, veille juridique et documentaire, revue de presse hebdomadaire, outils de compréhension, présence sur les réseaux sociaux...

Faire confiance aux adhérents de l'ACAD, c'est se faire accompagner par un réseau de professionnels compétents, qui partagent des valeurs, des méthodes et des connaissances, pour concevoir des projets de territoires aux côtés des maîtres d'ouvrages, publics et privés.

www.acad-asso.com

asso.acad@gmail.com

ACAD
Association des
Consultants en
Aménagement et
Développement
des territoires

Services aux adhérents

Retransmission des Matinales en visio-conférences

RETRANSMISSION DES MATINALES L'association a investi dans l'achat d'un logiciel de visio-conférences.

8 MATINALES DEPUIS LA DERNIÈRE AG :

- Présentation du Plan d'action ACAD 2020-2020
- Echange général sur nos quotidiens et préoccupations ; une occasion de se retrouver et de prendre des nouvelles de chacun.
- Rencontre : avec la Banque des Territoires
- Fenêtre sur confinement : Approche sociologique du premier confinement
- Matinale : Marseille – Quartier Nord Plan d'Aou (en amont du FPU)
- Matinale : Conférence Urban mix (Claire Arago – en amont du FPU)
- Matinale : Conférence Urban mix (Pierre-Marie Tricaud – en amont du FPU)
- Matinale présentation des activités du GHP



UNE FORMATION :
Le Coaching de l'action commerciale !

Services aux adhérents

Matinale :
Fenêtre sur confinement,
quand la ville s'intériorise,
quelle qualité urbaine
et sociale s'invente ?

RECHERCHE SUR LES MODES DE VIE URBAINS DURANT LE PREMIER CONFINEMENT

L'équipe de recherche a présenté le fruit de son travail le 8 déc. 2020 auprès des membres de l'ACAD. Étaient invitées également des personnes ayant contribué à la recherche.

RECHERCHE CONDUITE EN MILIEU URBAIN EN FRANCE ET EN ITALIE AUPRÈS D'UN PANEL DE MÉNAGES ISSUS DE LA CLASSE MOYENNE

Une équipe de 5 chercheurs :
sociologues, urbanistes, un
RDV d'équipe hebdomadaire

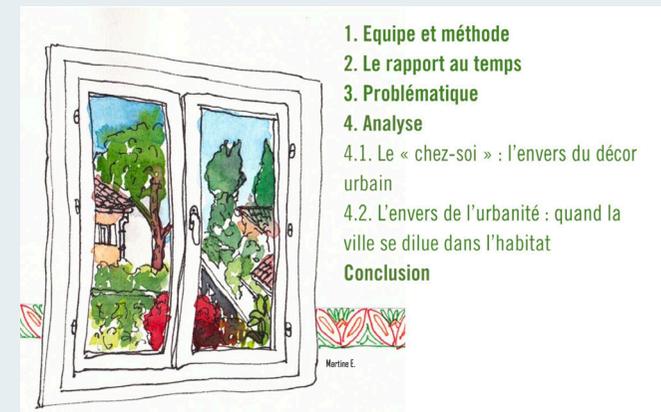
11 personnes suivies en entretien
téléphonique 1 fois par semaine
jusqu'à l'été 2020 (+ de 100
entretiens au total)

Une trentaine de journaux de
bord rédigés quotidiennement
ou hebdomadairement

Projet de recherche
France/Italie

Présentation à l'ACAD
8 décembre 2020

« Fenêtre sur confinement »



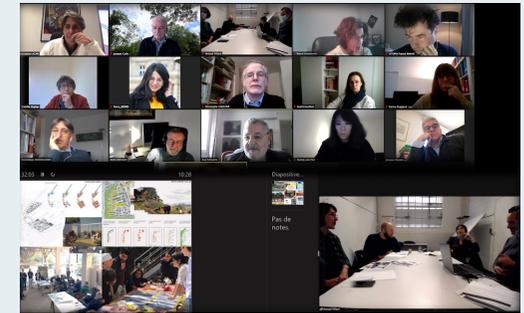
Services aux adhérents

Matinale : Le PLAN D'AOU à Marseille

COMMENT RENOUVELER LES APPROCHES ET LE JEU D'ACTEURS POUR « OXYGÉNER » LES PROJETS

En préambule du Forum des Projets Urbains, l'ACAD a proposé aux adhérents le projet Plan d'Aou – Quartiers Nord de Marseille

En 30 ans d'interventions publiques, Plan d'Aou, quartier prioritaire de la politique de la ville situé au nord de Marseille, a vu se succéder plusieurs vagues de réhabilitation, différents modes d'intervention et beaucoup de matière grise. Ce laboratoire d'expérimentations, dont l'ACAD se fait l'écho, montre l'intérêt des maîtrises d'ouvrage à s'appuyer sur une ingénierie « cousue main »



Services aux adhérents

Matinale : Urban mix - 1^{ère} partie

Le périurbain réévalué à l'aune de la crise sanitaire : des réponses possibles pour l'habitat, entre ville et campagne

Depuis plusieurs décennies, la question de la densité se pose en arbitre du développement urbain, aux motifs justifiés d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, mais aussi d'un cadre de vie mieux émaillé de services urbains, et plus à même de répondre aux attentes des habitants.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le concept du périurbain mérite d'être réévalué, en décentrant le regard et les approches de ce milieu souvent décrié mais peut-être insuffisamment analysé.

- Le péri-urbain : des territoires qui prennent le champ et s'autonomisent vis-à-vis des métropoles
- Le rôle clé des polarités secondaires de grande couronne et la constitution d'une offre de services dans la construction des territoires de proximité
- La vacance en milieu péri-urbain : un constat à nuancer



Intervenante : **Claire ARAGAU**



Services aux adhérents

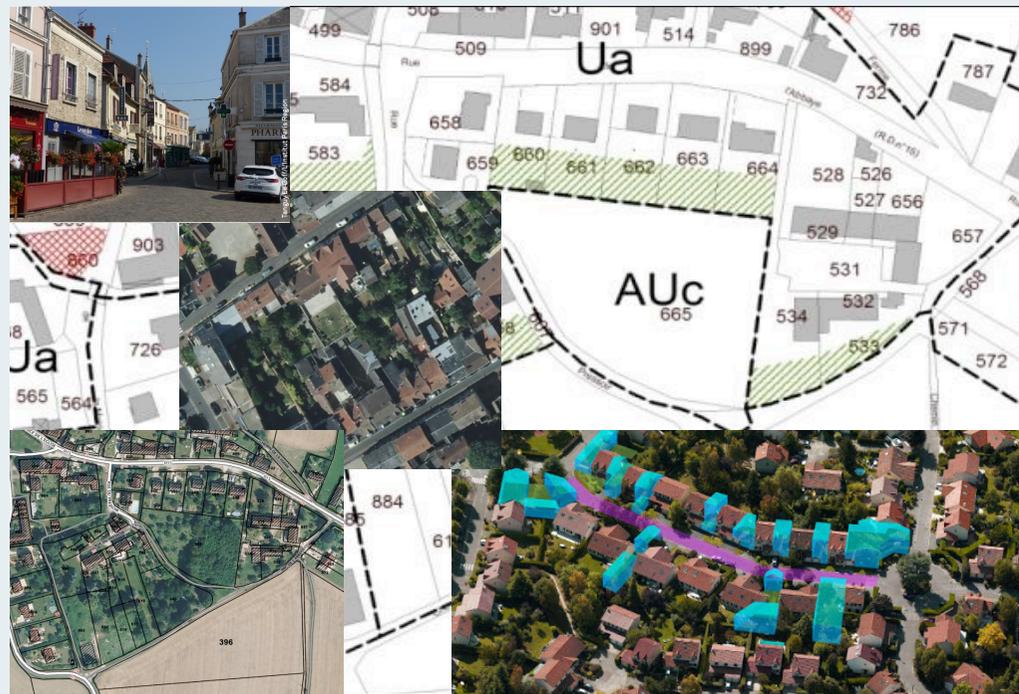
Matinale : Urban mix - 2^{ème} partie

Le périurbain réévalué à l'aune de la crise sanitaire : des réponses possibles pour l'habitat, entre ville et campagne

Pierre-Marie Tricaud participe à des équipes interdisciplinaires, dans le cadre de projets paysagers aussi bien régionaux qu'internationaux à des échelles variées. Il développe une expertise particulière sur la prise en compte des valeurs culturelles, naturelles, paysagères et historiques d'un site en vue de son aménagement, sur la valorisation, le développement et l'usage des éléments concernés, au-delà de leur simple préservation. Il a mené des missions d'expertise pour l'UNESCO et ses organismes de conseil.



Pierre-Marie TRICAUD



Services aux adhérents

Visite de sites : Les entrepôts Mac Donald

« Visite d'Urbanisme des entrepôts MacDonald, quartier Rosa Parks, quartier du Millénaire à Paris et Entrée de ville d'Aubervilliers ».

Visite guidée par Daniel Chevalier, Maire de Villeneuve-le-Comte, architecte ICADE qui nous présenté la transformation des "entrepôts Mc Donald" en grand projet urbain. Les principales composantes urbaines — logements, équipements, activités, commerces, bureaux — s'y trouvent réunies et réparties à l'échelle du projet en différents programmes immobiliers.

En fin d'après-midi, nous avons rejoint le Parc de la Villette par les navettes fluviales électrique du ponton du Millénaire. La journée s'est terminée au Café À la folie pour un apéro-diner amical, en plein-air dans le Parc.

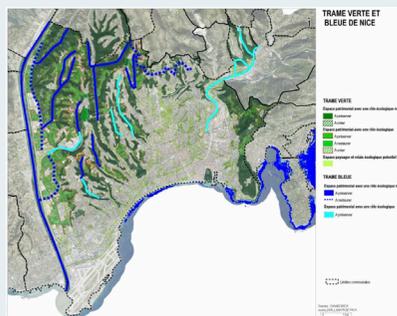


Services aux
adhérents

Voyage d'étude

Voyage à NICE
les 30 septembre
et 1^{er} octobre 2021

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



Accueil par le Vice-Président de la Métropole en charge des grands projets et la Directrice de l'Aménagement
PRÉSENTATION DU PLU MÉTROPOLITAIN

- 3 VISITES DE SITES :

- PROJET DE TRAMWAY LIGNE OUEST-EST :

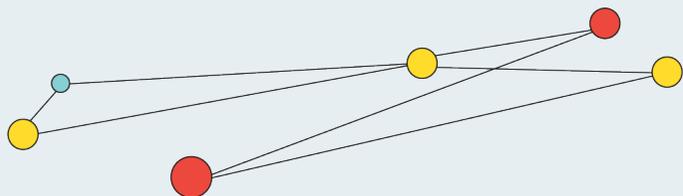
La ligne Ouest-Est est aussi bien un projet d'urbanisme que de transport qui transforme en profondeur la physionomie des quartiers traversés grâce à l'aménagement d'espaces publics avec notamment 2400 nouveaux arbres plantés.

- PROJET DE L'ECO-VALLÉE DE LA CÔTE D'AZUR :

Le futur éco-quartier de la Digue apportera un souffle de renouveau sur la commune de Saint-Martin-du-Var, en offrant une extension maîtrisée du centre-ville et un pôle multimodal de transports.

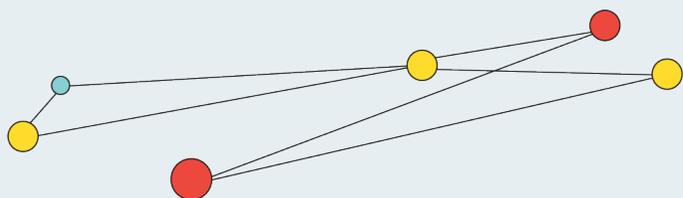
- LA TRAME VERTE EN CŒUR DE VILLE :

Complantée de 1 000 arbres et d'une végétation dense, cette trame sera organisée comme un jardin linéaire, rythmée par des espaces plus généreux, des lieux de convivialité et des aménagements paysagers, en pied d'immeuble au plus près des riverains. Elle permettra la déambulation et organisera les déplacements en modes doux et décarbonés.



●
**Exécution du
Budget 2020**

●
**Le Bilan
comptable
2020**



Rapport Financier de l'exercice 2020

Le budget 2020 et la réalité de 2020... en dépenses et recettes

	Budget 2020	Etat au 31/12	Différence	Observations
Dépenses fixes	81 500,00 €	73 459,23 € -	8 040,77 €	
Rémunérations en honoraires				
Honoraires Jacques Gally	21 000,00 €	27 165,00 €	6 165,00 €	Intègre fin des honoraires 2019 (dec). A jour 2020
Honoraires Frédérique Lesellier	9 000,00 €	3 312,50 € -	5 687,50 €	
Honoraires Yves Julou	9 000,00 €	18 900,00 €	9 900,00 €	Mais 6000 € imputables 2019
Honoraires LK expertise (comptable)	900,00 €	1 560,00 €	660,00 €	A facturé 2018 et 2019 et 2020
Prestations de services				
Hébergement site internet (Matière grise)		- €	- €	
Abonnement LinkeDin	500,00 €	503,86 €	3,86 €	
Réceptions (AG et CA uniquement)	6 000,00 €	2 136,10 € -	3 863,90 €	
Fournitures administratives (Frédérique)	500,00 €	- € -	500,00 €	
Frais postaux		- €	- €	
Frais bancaires	500,00 €	544,17 €	44,17 €	
Dépenses actions				
Réceptions (Matinales, locations de salles événements)	7 000,00 €	1 464,40 € -	5 535,60 €	
Réceptions GHP (repas, locations de salles)	2 000,00 €	231,00 € -	1 769,00 €	
Frais de colloques, séminaires, conférences (Forum projets urbains)	1 500,00 €	10 800,00 €	9 300,00 €	Facture du FPU intégré à l'exercice
Catalogues et imprimés (cartes de visite)	500,00 €	69,00 € -	431,00 €	
Rémunérations en honoraires				
Communication GHP	5 000,00 €	4 980,00 € -	20,00 €	
Communication autres actions	5 000,00 €	1 554,00 € -	3 446,00 €	
Honoraires Autres prestataires	7 600,00 €	- € -	7 600,00 €	Guy est finalement bénévole
Honoraires avocats	1 000,00 €	- € -	1 000,00 €	A conserver malgré tout pour les années à venir
Voyages et déplacements	500,00 €	239,20 € -	260,80 €	
Cotisations autres organismes	4 000,00 €	- € -	4 000,00 €	
Recettes	82 400,00 €	87 674,00 €	5 274,00 €	
Cotisations	22 400,00 €	21 674,00 € -	726,00 €	On est presque à l'objectif pour les cotisations
Subvention ANAH	60 000,00 €	66 000,00 €	6 000,00 €	2ème et 3ème acompte subvention 2019 + 1er 2020
Trésorerie plan épargne				

Le budget prévisionnel 2021... en dépenses et recettes

	Réalité 2020	Budget 2021	Observations
Dépenses fixes	73 459,23 €	96 300,00 €	
Rémunérations en honoraires			
Honoraires Jacques Gally	27 165,00 €	21 000,00 €	
Honoraires Frédérique Lesellier	3 312,50 €	5 000,00 €	
Honoraires Yves Julou	18 900,00 €	16 500,00 €	
Honoraires LK expertise (comptable)	1 560,00 €	900,00 €	
Prestations de services			
Hébergement site internet (Matière grise)	- €	250,00 €	
Abonnement LinkeDin	503,86 €	550,00 €	
Réceptions (AG et CA uniquement)	2 136,10 €	4 500,00 €	
Fournitures administratives (Frédérique)	- €	500,00 €	
Frais postaux	- €		
Frais bancaires	544,17 €	600,00 €	
Dépenses actions			
Réceptions (Matinales, repas institutionnels, locations de salles événements)	1 464,40 €	2 000,00 €	2 matinales fin d'année à l'ext
Réceptions GHP (repas, locations de salles)	231,00 €	1 000,00 €	
Frais de colloques, séminaires, conférences (Forum projets urbains ou autres inscriptions)	10 800,00 €	1 500,00 €	Des pass des membres pour le FPU
Catalogues et imprimés (plaquettes, cartes de visite)	69,00 €	500,00 €	Pour plaquettes FPU
Rémunérations en honoraires			
Communication GHP	4 980,00 €	5 000,00 €	
Communication autres actions : mise en forme fiches métiers, site sociologues	1 554,00 €	19 000,00 €	Pour mise en forme fiches métiers, site internet des sociologues et éventuellement mise en forme autre publication
Honoraires Autres prestataires : Enquête MOA Junior entreprise, journée formation coaching	- €	15 000,00 €	Pour recherches GHP bonnes pratiques, enquête MOA sourcing, journée formation coaching
Honoraires avocats	- €	2 000,00 €	Pour 2 consultations dont 1 GHP
Voyages et déplacements	239,20 €	500,00 €	Pour le restau de Nice
Cotisations autres organismes	- €		
Recettes	87 674,00 €	96 300,00 €	
Cotisations	21 674,00 €	25 000,00 €	
Subvention ANAH	66 000,00 €	60 000,00 €	
Trésorerie plan épargne		11 300,00 €	

Annexes comptables

Annexes

Bilan 2020

ACAD		BILAN ACTIF				page 1	
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Edité le 27/04/2021	
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)				
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
STOCKS ET EN COURS:							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens et services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances usagers et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités							
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF							
201 129							
201 129							
100,00							
176 007							
100,00							

LK Expertise

ACAD		BILAN PASSIF				page 2	
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Edité le 27/04/2021	
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)				
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:							
FONDS PROPRES							
Fonds associatifs sans droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Réserves							
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice							
137 784 68,51 135 432 76,95							
15 293 7,00 2 352 1,34							
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS							
-Fonds associatifs avec droit de reprise							
. Apports							
. Legs et donation							
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
-Ecart de réévaluation							
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
-Provisions réglementées							
-Droits des propriétaires (commodat)							
TOTAL(I)							
153 076							
76,11							
137 784							
78,28							
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
TOTAL (II)							
FONDS DEDIES							
. Sur subventions de fonctionnement							
. Sur autres ressources							
TOTAL(III)							
36 000							
17,90							
36 000							
20,45							
DETTES							
Emprunts et dettes assimilées							
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours							
Fournisseurs et comptes rattachés							
Autres							
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
TOTAL(IV)							
12 052							
5,99							
2 224							
1,26							
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL PASSIF							
201 129							
100,00							
176 007							
100,00							
ENGAGEMENTS REÇUS							
Legs nets à réaliser :							
- acceptés par les organes statutairement compétents							
- autorisés par l'organisme de tutelle							
Dons en nature restant à vendre							
ENGAGEMENTS DONNÉS							

LK Expertise

Annexes

Comptes de résultat 2020

ACAD	COMPTE DE RÉSULTAT	page 3
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Présenté en Euros
		Edité le 27/04/2021

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
Montants nets produits d'expl.								
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations								
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits								
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			81 674	100,00	81 592	100,00	82	0,10
Total des produits d'exploitation (I)			81 674	100,00	81 592	100,00	82	0,10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			411	0,50	2 148	2,63	-1 737	-80,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			82 085	100,00	83 740	102,00	-1 655	-1,97
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			82 085	100,00	83 740	102,00	-1 655	-1,97
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés								
Services extérieurs								
Autres services extérieurs								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

LK Expertise

ACAD	COMPTE DE RÉSULTAT	page 4
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Présenté en Euros
		Edité le 27/04/2021

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotation aux amortissements					
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotation aux dépréciations					
Pour risques et charges : dotation aux provisions					
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (I)		66 792	81 388	-14 596	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Déficit transféré (II)					
CHARGES FINANCIERES:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (III)					
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Total des charges exceptionnelles (IV)					
Participation des salariés aux résultats (V)					
Impôts sur les sociétés (VI)					
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		66 792	81 388	-14 596	-17,92
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		15 293	2 352	12 941	550,21
TOTAL GENERAL		82 085	83 740	-1 655	-1,97

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		230 000	305 700		
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL		230 000	305 700		

LK Expertise

Annexes

Bilan actif détaillé 2020

ACAD		BILAN ACTIF				page 5	
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		DÉTAILLÉ Présenté en Euros				Edité le 27/04/2021	
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets, droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations grevées de droit							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
STOCKS ET EN COURS:							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens et services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Créances usagers et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
	30 000		30 000	14,92	36 000	20,45	
468700 DIVERS PDTS A RECEVO	30 000		30 000	14,92	36 000	20,45	
Valeurs mobilières de placement	20 750		20 750	10,32	20 750	11,79	
503000 ACTIONS	5 750		5 750	2,88	5 750	3,27	
503100 Parts sociales BPRI	15 000		15 000	7,44	15 000	8,52	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	150 379		150 379	74,77	119 257	67,76	
512100 BANQUE	68 934		68 934	34,27	38 195	21,70	
512200 BANQUE	71 426		71 426	35,51	71 055	40,37	
512300 BANQUE	10 019		10 019	4,98	10 007	5,69	
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)	201 129		201 129	100,00	176 007	100,00	

LK Expertise

ACAD		BILAN ACTIF				page 6	
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		DÉTAILLÉ Présenté en Euros				Edité le 27/04/2021	
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF	201 129		201 129	100,00	176 007	100,00	

LK Expertise

Annexes

Bilan passif détaillé 2020

ACAD	BILAN PASSIF	page 7
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	DÉTAILLÉ Présenté en Euros	Edité le 27/04/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
--------	---	---

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Reserves			
Report à nouveau	137 784	68,51	135 432
110000 REPORT A NOUVEAU GES	137 784	68,51	135 432
Résultat de l'exercice	15 293	7,00	2 352
			1,84
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
-Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donation			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
-Ecarts de réévaluation			
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
-Provisions réglementées			
-Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	153 076	76,11	137 784
			78,28
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
TOTAL (II)			
FONDS DEDIES			
. Sur subventions de fonctionnement	36 000	17,90	36 000
194000 Fonds dédiés subvt fonct	36 000	17,90	36 000
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	36 000	17,90	36 000
			20,45
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	11 600	5,77	1 560
401000 FOURNISSEURS	10 800	5,37	
408100 FOURN.FTS NON PARVEN	800	0,40	1 560
Autres	452	0,22	664
467110 Avance frais			495
467200 DEBITEURS DIVERS			169
467300 NDF KYONG-SOO YOO	69	0,03	
467400 NDF MARINA BRODSKY	383	0,19	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	12 052	5,99	2 224
			1,26
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	201 129	100,00	176 007
			100,00

LK Expertise

ACAD	BILAN PASSIF	page 8
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020	DÉTAILLÉ Présenté en Euros	Edité le 27/04/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
--------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

LK Expertise

Annexes

Compte de résultat détaillé 2020 (suite et fin)

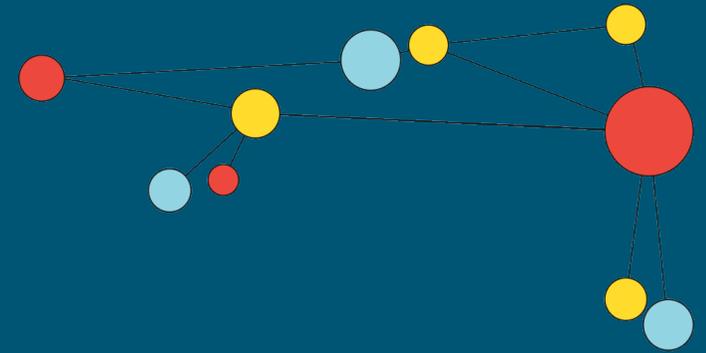
ACAD									
COMPTÉ DE RÉSULTAT									
page 9									
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020									
DÉTAILLÉ Présenté en Euros									
Edité le 27/04/2021									
COMPTÉ DE RÉSULTAT									
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation		
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			60 000	73,46	60 000	73,54	0,00		
741300 SUBV.INTERNE FONCTIO			60 000	73,46	60 000	73,54	0,00		
Cotisations			21 674	26,54	20 232	24,90	1 442	7,13	
75000 COTISATIONS DES ADHE			21 674	26,54	20 232	24,90	1 442	7,13	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			1 360	1,67	1 360	1,67	-1 360	-100,00	
79900 AUT.PROD.DIV.GEST.CO			1 360	1,67	1 360	1,67	-1 360	-100,00	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			81 674	100,00	81 592	100,00	82	0,10	
Total des produits d'exploitation (I)			81 674	100,00	81 592	100,00	82	0,10	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Excédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations			411	0,50	2 148	2,63	-1 737	-80,86	
761000 PRODUITS DE PARTICIP			411	0,50	2 148	2,63	-1 737	-80,86	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			411	0,50	2 148	2,63	-1 737	-80,86	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			82 085	100,00	83 740	100,00	-1 655	-1,97	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			82 085	100,00	83 740	100,00	-1 655	-1,97	

LK Expertise

ACAD									
COMPTÉ DE RÉSULTAT									
page 11									
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020									
DÉTAILLÉ Présenté en Euros									
Edité le 27/04/2021									
COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)									
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%		
Total des charges exceptionnelles (IV)									
Participation des salariés aux résultats (V)									
Impôts sur les sociétés (VI)									
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)			66 792	81,78	81 388	96,75	-14 596	-17,82	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			15 293	18,77	2 352	2,88	12 941	153,21	
TOTAL GENERAL			82 085	100,00	83 740	100,00	-1 655	-1,97	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
PRODUITS :									
Bénévolat			230 000		305 700				
Prestations en nature									
Dons en nature									
TOTAL			230 000		305 700				
CHARGES :									
Secours en nature									
Mise à disposition gratuite de biens et services									
Prestations			230 000		305 700				
Personnel bénévole									
TOTAL			230 000		305 700				

ACAD									
COMPTÉ DE RÉSULTAT									
page 10									
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020									
DÉTAILLÉ Présenté en Euros									
Edité le 27/04/2021									
COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)									
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%		
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés	46 025	56,35	38 336	46,98	7 689	20,06			
604100 Prestations Jacques Gally	25 065	30,69	18 168	22,27	6 897	37,96			
604110 PRESTATION YASMINE GRANDI	1 560	1,91			1 560	N/S			
604200 Prestations Yves Julou	15 600	19,10	17 400	21,33	-1 800	-10,33			
604300 Prestations Admin Lesellier	2 913	3,57	1 488	1,82	1 425	95,77			
606300 FOURN.ATEL.PET.MAT.O	887	1,09	1 280	1,57	-393	-30,69			
Services extérieures	3 500	4,29	8 683	10,64	-5 183	-59,68			
613200 LOCATIONS IMMOBILIER	2 284	2,80	7 931	9,72	-5 647	-71,19			
615600 MAINTENANCE			540	0,66	-540	-100,00			
616000 PRIMES D'ASSURANCES	255	0,31	212	0,26	43	20,28			
617000 FORMATION	960	1,18			960	N/S			
Autres services extérieurs	17 200	21,06	34 370	42,12	-17 170	-49,95			
622615 Honoraires formation	1 200	1,47	1 200	1,47	-1 200	-100,00			
622616 Honoraires actions com	10 800	13,22	12 560	15,39	-1 760	-14,00			
622620 HONOR.EXPERT.COMPTAB	800	0,98	780	0,96	20	2,56			
623100 ANNONCES & INSERTION			504	0,62	-504	-100,00			
623600 BROCHURES DEPLIANTS	3 489	4,27	8 346	10,23	-4 857	-58,19			
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT	70	0,09	3 719	4,56	-3 649	-98,11			
625710 REPAS AG	61	0,07	2 108	2,58	-2 047	-97,10			
625730 RECEPTIONS	761	0,93	1 713	2,10	-952	-55,57			
625740 FRAIS RECEPTION GHP	231	0,28			231	N/S			
625750 Participation ACAD Evenements adhérents			2 592	3,18	-2 592	-100,00			
626400 HEBERGEMENT SITE INTERNET	594	0,73	402	0,49	192	47,76			
627000 SERV.BANCAIRES & ASS	394	0,48	446	0,55	-52	-11,65			
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements									
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges	69	0,08			69	N/S			
658800 AUTR.CHARG.DIV.GEST.	69	0,08			69	N/S			
Total des charges d'exploitation (I)	66 792	81,78	81 388	99,75	-14 596				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Déficit transféré (II)									
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (III)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									

LK Expertise



**Merci de votre
attention
:-)**

